

1 - Identification du mélange de substances et de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange : Christmas Fairy
Marque : Fuu
Gamme : Original

Conditionnement :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Non disponible

Utilisations contre indiquées Non disponible

Usage formellement interdit aux enfants et aux mineurs. Usage déconseillé aux femmes enceintes ou allaitantes comme aux personnes sensibles ou hypersensibles à l'un des composants. En cas de doute, il est conseillé de faire des tests de réactions allergiques avant tout usage du mélange.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SARL E-RAG - 118 130 avenue Jean Jaurès - 75171 Paris CEDEX 19 Tél : +33 (0)1 84 17 60 94

Téléphone
Email de contact

Personne responsable Jean Moiroud

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone France : + 33 (0)1 45 42 59 59

2 - Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Mentions de danger (H)

Éléments d'étiquetage
additionnels

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
+33(0)1 84 17 60 94



Conseils de prudence –
Prévention
Conseils de prudence –
Intervention
Conseils de prudence –
Stockage
Conseils de prudence –
Elimination

2.3. Autres dangers

Non disponible

Informations complémentaires

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Informations complémentaires

-

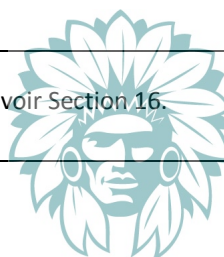
3 - Composition/informations sur les composants

Nom	(%)	Classification	Limites de concentration spécifiques
propane-1,2-diol N°CAS: 57-55-6 N°EC: 200-338-0 N°IDX:	$C \leq 60\%$		
glycerol N°CAS: 56-81-5 N°EC: 200-289-5 N°IDX:	$36\% \leq C \leq 44\%$		
ethanol N°CAS: 64-17-5 N°EC: 200-578-6 N°IDX: 603-002-00-5	$C = 3.165\%$	R11	-
		Eye Irrit. 2: H319 Flam. Liq. 2: H225	-
Mélange Aromatique N°CAS: N°EC: N°IDX:	$C < 20\%$		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
+33(0)1 84 17 60 94



CALUMETTE

Informations complémentaires

-

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales	En cas de malaise, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison. Ôter les vêtements contaminés ou imbibés
En cas d'inhalation	Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.
En cas de contact avec la peau	Rincer immédiatement avec l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un medecin.
En cas de contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.
Pour les secouristes	Pas d'information

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Pas d'information
Effets	Pas d'information

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

Informations complémentaires

-

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Appropriés : mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique.

Inappropriés : Pas d'information

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'information

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection.

Informations complémentaires

-

6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

-

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections : 7 pour manipulation sans danger, 8 pour les équipements de protection individuelle, 13 pour élimination.

Informations complémentaires

-

7 - Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Conserver le récipient bien fermé.
Eviter l'ingestion
Protéger de la lumière du soleil.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.

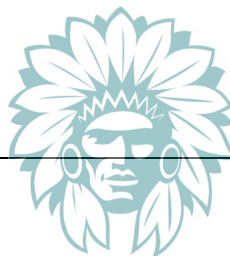
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information

Informations complémentaires

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
+33(0)1 84 17 60 94



CALUMETTE

8 - Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues :

Substance	VME, 8 heures (France)		VLE, 15 minutes (France)		VME, 8 heures (Royaume-Uni)		VLE, 15 minutes (Royaume-Uni)	
	ppm	mg.m ⁻³	ppm	mg.m ⁻³	ppm	mg.m ⁻³	ppm	mg.m ⁻³

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'ordre technique appropriées

Éviter le rejet dans l'environnement.

Protection des yeux et du visage : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et des mains : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. / Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Le matériau des gants doit être choisi en fonction du temps de pénétration et du taux de perméabilité.

Protection respiratoire : Des masques appropriés doivent être portés en cas d'exposition à des concentrations dépassant les limites d'exposition permises.

Dangers thermiques : Pas d'information

Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger, fumer à proximité des produits. Se laver les mains avant et après manipulation.

Contrôles liés à la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement.

Informations complémentaires

-

9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

liquide

Couleur

Pas d'information

Odeur

Caractéristique

Seuil d'odeur

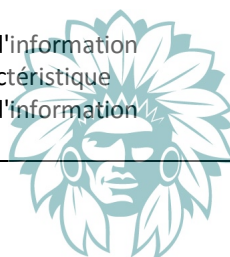
Pas d'information

pH

-

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
+33(0)1 84 17 60 94



CALUMETTE

Point de fusion / congélation	Pas d'information
Point d'ébullition	- °C
Point éclair	- °C
Taux d'évaporation	Pas d'information
Inflammabilité	Pas d'information
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas d'information
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas d'information
Pression de vapeur	Pas d'information
Densité de vapeur	Pas d'information
Densité relative	Pas d'information
Solubilité dans l'eau	Pas d'information
Solubilité dans d'autres solvants	Pas d'information
Log Kow	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information
Température de décomposition	Pas d'information
Viscosité	Pas d'information
Propriétés explosives	Pas d'information
Propriétés comburantes	Pas d'information

9.2. Autres informations

Viscosité cinématique

Informations complémentaires

-

10 - Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'information

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
+33(0)1 84 17 60 94



CALUMETTE

Informations complémentaires

-

11 - Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	Pas d'information
Corrosion cutanée	Pas d'information
Lésions oculaires	Pas d'information
Sensibilisation	Pas d'information
Mutagenicité des cellules germinales	Pas d'information
Cancérogénicité	Pas d'information
Toxique pour la reproduction	Pas d'information
Toxicité spécifique unique	Pas d'information
Toxicité spécifique répétée	Pas d'information
Danger par aspiration	Pas d'information
Autres informations	Expérience pratique: aucune Remarques générales: La classification a été effectuée selon la procédure de calcul pour les préparations.

Informations complémentaires

-

12 - Informations écologiques

<u>12.1. Toxicité</u>	Non disponible
<u>12.2. Persistance et dégradabilité</u>	Non disponible
<u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u>	Non disponible
<u>12.4. Mobilité dans le sol</u>	Non disponible
<u>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	Non disponible
<u>12.6. Autres effets néfastes</u>	Non disponible

Informations complémentaires

-

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
+33(0)1 84 17 60 94



13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.2. Codes déchet

Pas d'information

Informations complémentaires

-

14 - Informations relatives au transport

Non disponible

Informations complémentaires

-

15 - Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement : FR Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP)

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

Règlement : EU REACH PBT

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

Règlement : EU REACH : Annex XVII (Restrictions)

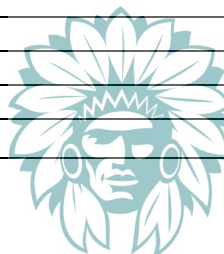
Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

Règlement : EU REACH : CoRAP (Evaluation list) 2015-2017

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
+33(0)1 84 17 60 94



CALUMETTE

Règlement : EU REACH : Annex XIV (Autorisation list)

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information

Informations complémentaires

-

16 - Autres informations

16.1. Indication des changements (Additions, Suppressions, Révisions)

Date de création :

Date de révision :

Indications sur les changements: Pas d'information

16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route /
Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Equipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas d'information

16.4. Méthodes utilisée pour évaluer la classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008

16.5. Liste des phrases de risques, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents.

(Texte complet de toutes les phrases qui ne sont pas libellées intégralement en section 2 à 15).

Phrases de risques (R) :

R10 : Inflammable.

R25 : Toxique en cas d'ingestion.

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Mentions de danger (H):

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Conseils sur toute formation appropriée pour les travailleurs afin d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement

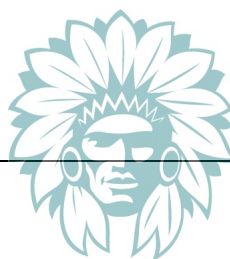
Pas d'information

Informations complémentaires

-

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires.





CALUMETTE